



USS Union syndicale suisse

www.uss.ch

Commission de jeunesse de l'USS

10 000 nouvelles places d'apprentissage pour contrer la crise

La Commission de jeunesse de l'Union syndicale suisse (USS) tire la sonnette d'alarme : ces prochains mois, le chômage des jeunes pourrait prendre l'ascenseur. C'est pourquoi il faut créer 10 000 places de formation, principalement d'apprentissage.

Ewald Ackermann, rédacteur de l'USS/fq

Malgré quelques lueurs d'espoir ces deux dernières années, la situation actuelle sur le marché des places d'apprentissage est dans l'ensemble restée précaire. 20 000 jeunes se trouvent en effet encore dans des « solutions transitoires ». Comme le chômage des jeunes risque d'augmenter très fortement ces prochains mois, la Commission de jeunesse de l'USS demande instamment la création de 10 000 places d'apprentissage, si nécessaire aussi dans des écoles professionnelles à plein temps. Selon Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'USS où il est en charge de la formation professionnelle : « Il faut notamment intensifier le démarchage de places d'apprentissage, la création de réseaux d'entreprises formatrices et le soutien aux jeunes en difficultés scolaires. » Les fonds pour la formation professionnelle, tels qu'ils existent déjà dans les cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel, Valais, Zurich et du Jura - et bientôt dans celui de Vaud aussi - sont des bons instruments indiqués pour ce faire.

Ne pas économiser là où il ne faut pas

En outre, la Commission de jeunesse de l'USS demande que l'on ne taille pas dans les budgets de la formation, ce qui concerne les places dans les écoles des métiers, les programmes de soutien à la création de places de formation ou les mesures de soutien aux jeunes, ainsi que les mesures de marché du travail (MMT) permettant à ceux-ci d'obtenir un titre post-obligatoire, car ils retrouvent en général très vite un emploi par ce biais. Le Conseil fédéral doit aussi annuler la réduction des frais pour les MMT destinées aux jeunes chômeurs.

Garantir la qualité

Mais la Commission de jeunesse de l'USS demande également que les places d'apprentissage à créer soient de qualité. Engager rapidement des jeunes sans leur donner en même temps les outils leur permettant de parfaire leur formation professionnelle conduit à une impasse. Ces craintes ne sont pas injustifiées. En effet, un sondage réalisé par le syndicat Unia montre qu'il y a un malaise qui dépasse la seule question de la qualité de la formation initiale et concerne aussi l'estime en général accordé aux apprenti(e)s. Ainsi, 52 % de ces derniers ne sont pas satisfaits de leur salaire. Un autre sondage d'Unia Genève prouve aussi que 38 % des apprenti(e)s de certaines branches¹ se plaignent

¹ L'étude ne concerne pas toutes les branches, mais uniquement les suivantes : coiffure, commerce de détail (y c. assistantes en pharmacie), restauration, boulangerie, pâtisserie-confiserie et employé(e)s de commerce.



USS Union syndicale suisse
www.uss.ch

d'atteintes à leur santé due aux horaires atypiques qui sont les leurs.

Voir aussi encadré ci-après.

uss-infos 04 / 09

Encadré – Quelques résultats du sondage d'Unia auprès des apprenti(e)s

- L'insatisfaction augmente avec la durée : 55 % des apprentis jugent insatisfaisant le rapport entre leur salaire et le travail accompli (63 % en 3^e année et plus de 75 % en 4^e année d'apprentissage).
- 64 % des apprentis perçoivent un 13^e salaire. Ils sont tendanciellement plus satisfaits de leur salaire.
- L'alimentation (46 %) et les transports (42 %) sont les postes qui grèvent fortement le budget mensuel des apprenti(e)s. Le matériel scolaire apparaît aussi dans 19 % des cas.
- 65 % des entreprises formatrices ne contribuent ni aux frais de matériel scolaire, ni à ceux de transport. Seules 7 % prennent entièrement en charge les frais de transport et de matériel scolaire, tandis que 27 % participent à un ou plusieurs des postes de dépenses susmentionnés.

uss-infos 04 / 09